L'INFO-Scott

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

Municipalité de Scott
Toujours en mouvement depuis 1895!
www.municipalitescott.com | Municipalité de Scott
VOLUME 20- NUMÉRO 2 | FÉVRIER 2024

TERRAIN DE JEUX 2024 !!

Inscription en ligne dès le
20 MARS
à partir de 9h

Information :
418-387-0015
loisirs@municipalitescott.com

Inscription :
mon.accescite.net/26048/fr-ca/

Du 26 juin au 14 août

Dès le 27 février!
INSCRIPTIONS SOCCER

C'est la période d'inscription pour la saison de soccer 2024 !
Plusieurs catégories offertes, de U4 à U16. En plus d'avoir plusieurs équipes féminines!

Pour plus de détails, visitez l'onglet soccer de notre site Internet au **www.municipalitescott.com**

INSCRIPTIONS EN LIGNE
mon.accescite.net/26048/fr-ca/

Éric Poulin : resp. entraîneurs
Laurie & Sandra : service des loisirs

Offres d'emploi : responsable des arbitres & arbitres. Informez-vous !

PHÉNIX SCOTT

loisirs@municipalitescott.com

4e édition
SCOTT EN NEIGE

Centre de loisirs Atkinson
24 février 2024
10h à 14h

LE ROYAL Gourmet

LOISIRS@MUNICIPALITESCOTT.COM

Concours de dessins DE L'AMOUR

FÉLICITATIONS À NOS GAGNANTS !!

Léa-Jade Larose, Eva Groleau, Martin Doyon, Laurence Langevin, Justin Drouin, Éli Marcoux, Edouard Valcourt et Mavric Cyr

DATES À RETENIR

MARS

Dim.	Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.	Sam.
					1 $	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24 / 31	25	26	27	28	29 Fermé	30

AVRIL

Dim.	Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.	Sam.
	1 $ Fermé	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

BUREAU MUNICIPALITÉ DE SCOTT

1070, route du Président-Kennedy
Scott (Québec) G0S 3G0

(418) 387-2037 | info@municipalitescott.com

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au jeudi : 8h à 12h & 13h à 16h30
Vendredi : 8h à 12h

- À 19h30 Assemblée du conseil municipal — 1070, route du Président-Kennedy
- Versement de taxes
- Cueillette des GROS rebuts
- Cueillette des ordures ménagères
- Cueillette résidus verts
- Cueillette sélective recyclage

VOTRE CONSEIL … en bref

Résumé des délibérations du conseil municipal de Scott

Séance ordinaire 5 février 2024

1. Adoption du règlement 482-2024 modifiant le règlement de zonage numéro 198-2007 et le règlement relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale 463-2022.
2. Dépôt d'un avis de motion et d'un projet de règlement numéro 483-2024 sur le traitement des élus municipaux.
3. Dépôt d'un avis de motion et d'un projet de règlement numéro 484- 2024 relatif aux usages conditionnels.
4. Dépôt d'un avis de motion et d'un projet de règlement numéro 485-2024 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 202-2007 afin d'y modifier des dispositions en lien avec les certificats d'autorisation.
5. Dépôt d'un avis de motion et d'un projet de règlement numéro 486-2024 décrétant un emprunt pour l'achat d'un tracteur de type porte-outils multiservices.
6. Autorisation de signature d'un contrat de cession pour le lot 6 325 833.
7. Dépôt de la grille de tarification des divers services municipaux.
8. Dépôt du rapport annuel 2023 en lien avec le schéma de couverture de risque.
9. Autorisation de signature d'une entente de service consentie entre la Municipalité de Scott et l'entreprise Fidélité K-9.
10. Dépôt du bilan annuel de la qualité de l'eau potable 2023.

MISE EN GARDE | FRAUDE DU FAUX FOURNISSEUR

La Sûreté du Québec tient à vous mettre en garde contre le stratagème du faux fournisseur qui sévit actuellement sur l'ensemble de son territoire. Afin de prévenir ce phénomène, un contenu informatif est destiné au personnel administratif responsable des activités financières au sein de petites et de moyennes entreprises.

COMMENT LE FRAUDEUR PROCÈDE-T-IL?

- Ce stratagème implique une captation par le fraudeur d'échanges survenus entre une entreprise (un fournisseur) et ses clients d'affaires. Une analyse détaillée des activités de l'entreprise (incluant ses activités transactionnelles et sa structure organisationnelle) est réalisée par le fraudeur.
- Lorsque ce dernier possède assez d'informations sur les liens d'affaires, le fraudeur usurpe l'identité du fournisseur en piratant son compte de messagerie. Par exemple, substitution de www.founisseur@legitime.qc.ca par www.fourniseur@legitime.qc.ca.
- Grâce à cette supercherie, le fraudeur cible une transaction imminente avec un client existant et sollicite ce dernier afin de lui demander de procéder à un paiement dans un compte bancaire autre que celui utilisé habituellement pour le même type de transaction.
- L'entreprise cliente, convaincue de faire affaire avec le fournisseur légitime, procède au paiement à l'aide des informations bancaires du fraudeur. Ce n'est que lors d'un échange réel avec le véritable fournisseur que l'entreprise cliente constate la fraude.

VOUS ÊTES VICTIME D'UNE SITUATION DE FRAUDE?

***** Le transfert d'argent a été réalisé dans les dernières 24 à 48 heures? *****

- Communiquez sans délai avec votre institution financière afin de faire interrompre une transaction à l'international.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE

- Dénoncez l'incident auprès du **service de police** qui dessert votre municipalité :
  - Sûreté du Québec : 9-1-1* | *Municipalités non desservies par le 9-1-1 composez le : 310-4141 ou *4141 (cellulaire);
  - Service de police local.
- Signalez l'incident au Centre antifraude du Canada :
  - Par téléphone au 1 888 495-8501;
  - En visitant le www.antifraudcentre-centreantifraude.ca.

AVIS DE CONVOCATION

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

MUNICIPALITÉ DE SCOTT

Le 22 février 2024 à 16h30

Lors de la séance, il sera pris en considération les sujets suivants :

- Avis de motion et dépôt d'un projet du règlement 487-2024 décrétant un emprunt pour la mise aux normes de la 2e Rue et l'implantation d'un trottoir sur la rue du Pont
- Autorisation de signature pour une entente de cession pour les installations ludiques du Miracle Beauceron
- Dépôt de 3 soumissions pour le remplacement d'une unité de climatisation au toit

Le 19 février 2024

Michel Lefebvre, directeur général et greffier-trésorier
Municipalité de Scott

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉE par le soussigné, Michel Lefebvre, directeur général de la Municipalité de Scott, **QUE :**

Lors d'une séance ordinaire tenue le 11 septembre 2023, à 19h30, au 1070, route du Président-Kennedy, le conseil municipal déposé le projet de règlement no 478-2023 établissant un code d'éthique et de déontologie pour les élus.

Ce règlement énonce des valeurs d'intégrité, d'honneur, de prudence avec la notion d'intérêt public, de respect, de loyauté et de recherche d'équité.

De plus, ce règlement établit des règles pour contrer les conflits d'intérêts, le favoritisme, la malversation, l'abus de confiance et les autres inconduites. Il énonce également des règles d'interdiction et des sanctions.

Donné à Scott, ce 14 février 2024

Michel Lefebvre
Directeur général et
greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420)

Je soussigné, Michel Lefebvre, directeur général et greffier-trésorier, de la Municipalité de Scott, certifie sous mon serment d'office, avoir publié le présent avis, en affichant deux copies aux endroits désignés par le Conseil municipal.

Que l'avis public est publié selon les modalités convenues à l'article 12 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 14 février 2024

Michel Lefebvre
Directeur général et
greffier-trésorier

MERCI À NOS GÉNÉREUX COMMANDITAIRES

Bur. : 418 387-6878
Cell. : 418 997-7448
ÉLECTRICITÉ DE LA CHAUDIÈRE
Stéphan Mesquita, prop.
Maître électricien
329, rue du Pont
Scott, QC G0S 3G0
smesquita@electricitechaudiere.com

Gestion Ricky inc.
Excavation et déneigement
Téléphone : 418-386-0559

ARPENTEURS-GÉOMÈTRES
ecce terra
www.ecceterra.com
418 387-5004

IGA Veilleux
Francis Veilleux, propriétaire
1000, boul. Vachon Nord, Sainte-Marie
Téléphone : (418) 386-5744
148, rue Principale, Saint-Apollinaire
Téléphone : (418) 881-3112

COUVOIR SCOTT
Générateur de Qualité
1798, route Kennedy
Scott (Québec) G0S 3G0
Tél. : 418-387-2323
Email : info@couvoirscott.com

Josée Roy
Pharmacienne propriétaire
Affiliée à Brunet

Emile Bilodeau et fils inc.
Décoration • Quincaillerie
Matériaux de constructions
TIMBER MART
Tél. : 418 475-6655
Téléc. : 418 475-4429
1153, rue St-Georges,
St-Bernard (Québec) G0S 2G0

Service incendie de Scott
1070, route Kennedy, Scott, (Qc) G0S 3G0
Téléphone caserne: (418) 386-5663
Directeur incendie cell : (418) 576-4727
Télécopieur: (418) 387-1837
dirfeu@municipalitescott.com

Des nouvelles de votre Service de Sécurité Incendie

CHANGEMENT D'HEURE

Dans la nuit du samedi 9 mars au dimanche 10 mars 2024, on avance l'heure !

Profitez de ce moment pour vérifier vos avertisseurs de fumée. Assurez-vous qu'ils sont fonctionnels et changez les piles. De plus, vérifiez la date d'expiration indiquée sur l'appareil, soit sur le côté ou en dessous de l'appareil. La plupart des détecteurs de fumée ont une durée de vie d'environ 10 ans. Après cette période, leur efficacité diminue considérablement. Si la date est expirée, vous devez rapidement changer l'avertisseur de fumée, afin d'assurer votre sécurité et celle de vos proches.

Privilégiez les détecteurs de fumée à piles. De cette façon, vos détecteurs continueront de fonctionner en cas de coupure de courant. Ces dernières années, nous avons eu plusieurs incendies résidentiels. Chaque fois, les détecteurs de fumée ont fonctionné, sauvant ainsi la vie des résidents présents lors de ces sinistres.

LE MONOXYDE DE CARBONE

Prévenir les intoxications au monoxyde de carbone

Chaque année, le monoxyde de carbone, aussi appelé CO2, est responsable de plusieurs intoxications au Québec. C'est un gaz toxique invisible et inodore, qui n'est pas irritant ni pour les yeux ni les voies respiratoires. Pourtant, respirer du monoxyde de carbone peut être très dangereux pour la santé et même entraîner la mort. Seul un avertisseur de monoxyde de carbone peut détecter la présence de ce gaz et vous la signaler.

Comment repérer les sources de monoxyde de carbone

Plusieurs types d'appareils et de véhicules peuvent dégager du monoxyde de carbone et causer des intoxications :

- **Appareils de chauffage non électriques** comme les fournaises au mazout, les foyers au bois, les poêles à combustion lente ou les chaufferettes au propane ;
- **Véhicules à moteur à combustion** comme les automobiles, les motoneiges, les bateaux ou les véhicules tout-terrain ;
- **Appareils fonctionnant au gaz naturel ou au propane** comme les cuisinières au gaz naturel, les réfrigérateurs au propane ou chauffe-eaux au propane ;
- **Outils et appareils fonctionnant à l'essence** comme les tondeuses, les scies ou les génératrices ;
- **Appareils de plein air** comme les barbecues, les lampes à l'huile ou les réchauds.

L'utilisation de ces appareils et de ces véhicules ne présente généralement pas de danger pour votre santé s'ils sont utilisés dans un endroit aéré et selon les spécifications du fabricant.

Précautions à prendre

La meilleure façon de prévenir une intoxication au monoxyde de carbone est d'agir de façon sécuritaire. Vous pouvez :

- Installer un avertisseur de monoxyde de carbone dans les endroits où il y a des sources de ce gaz.
- Éviter les appareils ou véhicules pouvant dégager du monoxyde de carbone à l'intérieur.
- Respecter les règles d'entretien et de sécurité de l'appareil. Par exemple, si vous avez un foyer ou un poêle à combustion lente, faites ramoner votre cheminée régulièrement selon l'utilisation, au printemps ou à l'automne. Assurez-vous également qu'elle ne soit pas obstruée et qu'elle ne présente pas de fuites.
- Faites appel à du personnel qualifié. Par exemple, demandez à un mécanicien qualifié de vérifier les composantes du système d'échappement de votre véhicule comme le collecteur, le catalyseur, le silencieux et le tuyau d'échappement.

Voici nos interventions en janvier 2024 :

- Vendredi 5 janvier à 2h30 du matin : intervention dans un commerce de la 10e rue pour un système d'alarme incendie en fonction. Après avoir fait les vérifications de l'ensemble du bâtiment, nous avons constaté qu'il y avait un bris mécanique sur le système de gicleur, ce qui a provoqué l'alarme incendie.

- Lundi 8 janvier vers 0h30 : intervention dans un commerce de la 10e rue pour un système d'alarme incendie en fonction. Après avoir fait les vérifications de l'ensemble du bâtiment, nous avons constaté qu'il y avait de nouveau un bris mécanique sur le système de gicleur, ce qui a provoqué l'alarme incendie.

- Vendredi 19 janvier vers 11h45 : intervention pour une vérification pour un feu à ciel ouvert sur la route du Pont à Scott.

- Vendredi 26 janvier vers 13h25 : entraide générale à St-Bernard sur la route du Bord-de-l'Eau pour un système d'alarme incendie. Rapidement, l'intervention a été annulée.

Quoi faire en cas d'urgence

Si vous présentez des symptômes d'intoxication, que l'avertisseur de monoxyde de carbone sonne ou pas, vous devez :

- Aller à l'extérieur
- Se rendre dans un endroit où vous pouvez appeler le Centre antipoison du Québec au 1 800 463-5060.

Si vous avez accès à un service d'incendie :

- Composer le 9-1-1 ;
- Attendre l'autorisation d'un pompier pour retourner à l'intérieur, même pour quelques minutes ;
- Éviter d'utiliser des appareils à combustible avant de les avoir fait vérifier par une personne qualifiée.

Si vous n'avez pas accès à un service d'incendie :

- Ne pas retourner à l'intérieur avant d'avoir fait vérifier vos appareils à combustible par une personne qualifiée.
- S'il y a lieu, avisez un membre du personnel de l'établissement.

Pour connaître les différents symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone, consultez :
www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/intoxication-au-monoxyde-de-carbone

Nicolas Roy

Directeur du Service de Sécurité Incendie de Scott

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le Service de Sécurité incendie de Scott : dirfeu@municipalitescott.com

Pop-up ★ relâche

*Inscription obligatoire : mon.accescite.net/26048/fr-ca/
Info : 418-387-0015 ou loisirs@municipalitescott.com

Lundi 4 mars
13h à 16h
Centre de loisirs
Chasse aux COULEURS et confection de collation pour oiseaux
Gratuit

Mardi 5 mars
10h30 à 16h30
Centre de loisirs
LASER TAG*
Réservez une plage horaire pour votre groupe (min : 3 personnes, max : 8 personnes)
15$/30 minutes

Mercredi 6 mars
13h à 16h
Centre de loisirs
LES PRIMITIFS*
Atelier de survie en forêt, pour les 6 ans et plus. Habillez-vous selon la température.
Inscription obligatoire avant le 28 février.
30$/personne

Jeudi 7 mars
13h à 16h
Bibliothèque
DÉFI ÉVASION*
Réservez une plage horaire !
Gratuit
18h30
Bibliothèque
La nuit des toutous !
Le toutou de votre enfant est invité à passer la nuit à la bibliothèque.
Gratuit

Vendredi 8 mars
13h à 16h
Centre de loisirs
Glissades sur tubes, feux et guimauves !
Gratuit

Samedi 9 mars
10h
Bibliothèque
HEURE DU CONTE : Spéciale toutous !
Viens avec ton plus beau pyjama, ton toutou t'attend pour l'histoire !
Gratuit

Lundi 11 mars
13h
Centre de loisirs
Bingo Bonbons !
5$/personne

MERCI À NOS GÉNÉREUX COMMANDITAIRES

JONCTION ÉLECTRIQUE INC.
• RÉSIDENTIEL • NACELLE • PLAFOLIFT
• INDUSTRIEL • COMMERCIAL • AGRICOLE
(418) 387 3040
Pierre-Luc Drouin
Entrepreneur électricien
www.jonctionelectrique.com
68, rue Lemieux
Scott (Québec) G0S 3G0
admin@jonctionelectrique.com

LES CONSTRUCTIONS LDM INC.
Commercial | Agricole | Multi logement
581 | 224 | 6593
info@constructionsldm.com
www.constructionsldm.com
1421, rang Saint-Gabriel Nord, Sainte-Marie, Qc G6E 3A8
R.B.Q. 5613-0156-01

Josée Roy
Pharmacienne propriétaire
Affiliée à Brunet

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ
R.B.Q.: 8224-6166-38
Stéphane Marcoux
Tél.: 418 387-9556 • Fax: 418 387-7986
marcouxconstruction@gmail.com
65, rue Bellevue, Scott, Qc G0S 3G0

Vous avez des idées plein la tête, mais vous ne savez pas par où commencer?
Développement économique Nouvelle-Beauce
Développement économique Nouvelle-Beauce accompagne les entreprises dans leur projet de démarrage, d'implantation, de croissance et de relève.
Contactez-nous au (418) 386-1608 ou info@denb.ca

ARBORICULTURE RENAULD VACHON INC.
SERVICE DE NACELLE ET DE CHIPPEUR DISPONIBLE
Tél.: 418 387-8376
1-855-387-8375
Cell.: 418 386-7457
ABATTAGE D'ARBRES DANGEREUX, TAILLE, ÉLAGAGE, ABATTAGE, DÉSSOUCHAGE ET PLANTATION D'ARBRES, DE POMMIERS, D'ARBUSTES ET DE HAIES
essouchage@hotmail.com

Centre de Beauté l'Oasis esthétique
418 387-6682
www.centredebeauteloasis.com
oasis387@axion.ca
6, 3e Rue, Scott, QC G0S 3G0
Esthétique • Électrolyse • Laser • Soin anti-âge Nathalie Fournier, propriétaire

LE CLUB fadoq DE SCOTT

Vous invite à ses activités de mars 2024

Mardi 5 mars
TOURNOI DE JOFFRE
13h à la Salle St-Maxime **Inscription dès 12h30**

Jeudi 14 mars
BINGO
19h au Centre de loisirs Atkinson

Mardi 19 mars
TOURNOI DE 500
13h à la Salle St-Maxime **Inscription dès 12h30**

Mercredi 17 avril
Cabane à sucre chez Mickey
Réservation obligatoire **35$/personne**

INFORMATION OU RÉSERVATION

Louis : 418-387-6807 Angèle : 418-387-4768

Semaine de relâche 2024

Plusieurs activités sont prévues au Terrain de jeux de la semaine de relâche !

Pour plus d'informations, consultez le Facebook des Loisirs de Scott

La période d'inscription se termine le 25 février

Inscription : mon.accescite.net/26048/fr-ca/

Service des Loisirs de Scott

Dates à retenir

MARDI 27 FÉVRIER - 9h
Début des inscriptions soccer

POP-UP de la RELÂCHE
Du 4 au 11 mars, activités spéciales pour la relâche

INSCRIPTIONS TDJ & PISCINE
La période d'inscriptions débutera mercredi le 20 mars à 9h

RALLYE COCOS DE PÂQUES
Lundi 1er avril

PROGRAMMATION PRINTEMPS
Début avril, sortie de la programmation des loisirs session printemps

JOUR DE LA TERRE
22 avril - concours

Détails page Facebook : Loisirs de Scott

PRINTEMPS, SYNONYME DE TRAVAUX À LA MAISON

Voici un aide-mémoire pour connaître les différents travaux nécessitant un permis ou un certificat d'autorisation dans la Municipalité de Scott :

- Construction d'un bâtiment principal ;
- Construction d'un bâtiment secondaire(garage, cabanon, remise, serre) ;
- Installation d'une piscine(creusée, gonflable, hors-terre) , d'un spa ;
- Construction d'un patio, galerie, terrasse sur le sol, pavillon de jardin ;
- Installation d'une haie, d'une clôture ou d'un mur de soutènement ;
- Installation d'un nouveau puits ou d'une nouvelle installation septique ;
- Ajout ou suppression d'un usage à la propriété

Dans le doute, n'hésitez pas à contacter votre inspectrice en bâtiment et en environnement !

Municipalité de Scott — Toujours en mouvement depuis 1895

ANNIE BLANCHETTE
MRC de la Nouvelle-Beauce
418-387-3444 poste 4109
annieblanchette@nouvellebeauce.com

-OFFRES D'EMPLOI-

Plusieurs possibilités d'emploi pour toi au terrain de jeux et à la piscine ! Envoie ta candidature avant le 25 février

Pour plus d'information, consulter le Facebook des loisirs

Envoie ton Cv

loisirs@municipalitescott.com

SERVICE CANIN

Pour signaler un chien perdu/errant ou pour vous procurer votre licence, contactez-nous !

Fidélité K-9
SERVICES GESTIONS CANINES
418-858-0843
Suivez- nous sur Facebook

Municipalité de Scott — Toujours en mouvement depuis 1895

BIBLIOTHÈQUE

La nuit des toutous !

Jeudi 7 mars à 18h30, apporte ton toutou à la bibliothèque pour qu'il y passe la nuit !

Heure du conte « spéciale toutous »

Samedi 9 mars à 10h, viens avec ton plus beau pyjama, ton toutou t'attend pour l'histoire !